

Editorial

Les principales études visant à compléter l'état des lieux du SAGE de l'Yser touchent à leur fin.

L'ensemble des éléments collectés jusqu' alors vont nous permettre de définir les grandes orientations, les objectifs et les mesures de gestion qui constitueront le SAGE de l'Yser.

Après quatre années de travail en commun, nous entamons donc la dernière phase de l'élaboration du SAGE. L'investissement de tous demeure, plus que jamais, nécessaire.

Pour que notre fleuve retrouve son bon état et que la démarche de concertation aille à son terme, je vous invite à poursuivre le débat.

Jean SCHEPMAN
Président de la Commission Locale de l'Eau

Pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces

Deux étudiants de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) ont procédé, dans le cadre de leur stage de fin d'étude à une évaluation des pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces.

Après avoir recensé les données bibliographiques disponibles et interrogé les gestionnaires d'espaces étudiés (communes, Conseil Général, Direction Interdépartementale des Routes et SNCF), ces étudiants ont réalisé une campagne de prélèvements et d'analyses sur l'ensemble du bassin versant de l'Yser. Ces analyses ont concerné 13 produits phytosanitaires utilisés par les gestionnaires d'espace sur le territoire.

Ceci étant, bon nombre de ces produits sont également employés par d'autres utilisateurs (particuliers, agriculteurs, ...). Aucune conclusion hâtive ne doit donc être tirée de cette étude. Les éléments complémentaires agglomérés depuis permettront de restituer d'ici la fin de l'année une évaluation complète du diagnostic de ces pratiques.

Les retours d'expériences présentés par la FREDON Nord - Pas de Calais au cours de la réunion de la commission thématique « Qualité de l'Eau » du 06 juillet 2010 ainsi que les pratiques de gestion différenciée des villes de Wormhout et Steenvoorde constituent des pistes de travail sur lesquels peuvent d'ores et déjà s'appuyer les gestionnaires d'espaces.

Nous vous invitons ainsi à consulter le site Internet de la FREDON Nord - Pas de Calais (<http://www.fredon-npdc.com>) qui propose des fiches techniques présentant quelques unes des pratiques alternatives à l'emploi de produits phytosanitaires applicables pour les gestionnaires d'espaces étudiés.



Charte d'entretien des espaces publics :

La charte d'entretien des espaces publics est un nouvel outil pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques à destination des communes et des groupements de communes. Elle est obligatoire pour bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau Artois Picardie dans ce domaine, l'objectif étant que la démarche soit reprise par l'ensemble des acteurs locaux non agricoles d'un bassin versant.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secrétariat technique de la CLE.

Inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser

L'inventaire des zones humides du bassin versant de l'Yser identifiées à partir du critère de la végétation hygrophile atteint la dernière phase de son élaboration. Validé en CLE le 20 avril 2010, cet inventaire doit encore être finalisé pour tenir compte des remarques issues de la consultation communale avant d'être porté à connaissance.

Cette finalisation prendra effet avec la mise en œuvre d'une expertise complémentaire, comme convenu en CLE.

Ceci étant, il demeure essentiel de rappeler que l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser n'est pas exhaustif. En conséquence, tout porteur de projet a l'obligation de s'assurer que la parcelle sur laquelle il souhaite réaliser un projet de travaux ou d'aménagement n'est pas humide. Il doit également, si le projet franchit certains seuils définis par la réglementation, réaliser un dossier de demande de déclaration ou d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

Au fil de l'Yser

Bilan de la phase 2 de l'étude hydraulique

Le bassin versant de l'Yser dispose désormais d'une modélisation de son fonctionnement hydraulique. Validé en comité de pilotage et en CLE ce modèle permet de simuler les conséquences d'un type de pluie sur la formation de crues.

Dans le cadre de la dernière phase de l'étude hydraulique, le bureau d'étude SOGREAH proposera 3 scénarios d'aménagements pour protéger le territoire contre les pluies « projet » retenues, à savoir :

- une pluie de type estivale d'occurrence vicennale sur le bassin versant de la Vleter Becque
- une pluie de type hivernale d'occurrence vicennale sur le reste du bassin versant

La fin de cette étude est attendue pour début janvier 2010.

Reconduction du projet pédagogique



Au vu du franc succès rencontré au cours de l'édition 2009 - 2010 du projet pédagogique du SAGE de l'Yser, le comité de pilotage du projet pédagogique ainsi que la Commission Locale de l'Eau réunie en séance plénière ont décidé de reconduire ce projet sur l'année scolaire 2010 - 2011.

Ce projet conserve son format initial, à savoir :

- organisation de demi-journées de sensibilisation en classe et sur le terrain par les associations partenaires du projet,
- rédaction d'une charte pour l'eau par les enfants,
- organisation de journées finales de sensibilisation en Belgique pour transmettre aux enfants la dimension transfrontalière de notre fleuve.

Ce projet est ouvert en priorité aux classes de cycle 3 des écoles du bassin versant de l'Yser. Les inscriptions au projet sont possibles jusqu'au 27 novembre 2010.

Merci de transmettre l'information !



**Le questionnaire de satisfaction de la lettre d'information du SAGE a été actualisé !
Alors donnez nous votre avis en vous rendant sur le blog du SAGE de l'Yser !**